

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 13 février 2018

Délibération  
n° CA 2018 - 15

**approuvant l'attribution de subventions à des associations étudiantes  
par l'Ecole de Management de Toulouse**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

**Article 1**

L'Ecole de Management prendra en charge une partie des frais de déplacements des étudiants retenus pour la finale du concours Nudge le 20 décembre 2017 à Paris.

Le montant total maximum de 100 € sera versé sur justificatifs aux étudiants suivants :

Bénéficiaires	Montant
Alexandra Alquier	100 €
Clémence Bertault	100 €
Sarah Makdoud	100 €
Fanny Martineau	100 €
Anna Peteilh	100 €

**Article 2**

Ces subventions seront imputées sur le **Service Opérationnel 915 102**

La présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA